

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: HSL-30/m 1.5%

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0034-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0019938-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

HSL-30/m 1.5%

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Remmers GmbH
	Adresse	Bernhard-Remmers-Str. 13 D - 49624 Lönigen Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2019-0034-00-00 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0019938-0002	
Date de l'autorisation	23/06/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	30/10/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Remmers GmbH
Adresse du fabricant	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L NJ, 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
Hydrocarbons, C14-C18, N-alkanes, isoalkanes, cyclic	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30%)	Substance non active		920-360-0	18
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	47,2202
Propan-2-ol		Substance non active	67-63-0		0,1
Hydrocarbons, C9, aromatics / Solvent naphtha (petroleum), light arom. (Benzene < 0,1 %)		Substance non active	64742-95-6	918-668-5	0,102
low boiling point hydrogen treated naphtha		Substance non active	64742-82-1		0,337
Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		Substance non active		927-632-8	0
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified		Substance non active	64742-94-5	265-198-5	0
Xylene, mixture of isomers		Substance non active	1330-20-7	215-535-7	0,112
xylol, reaction mass of o-oxyol, m-xylol, p-xylol and ethylbenzene		Substance non active		905-588-0	0,28

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Risque avéré d'effets graves pour les organes zentrales Nervensystem à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des vêtements de protection.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

NE PAS faire vomir.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régional/national

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous cléf.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Protection préventive contre les champignons qui détruisent le bois et les champignons de bleuissement - usage professionnel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois par pulvérisation et brossage en classe d'utilisations 2 et 3.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp.
Nom commun: Champignons de bleuissement
Stade de développement: Hyphe

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Basidiomycètes champignons de pourriture
Stade de développement: Hyphe

Domaine d'utilisation

Extérieur

Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois en classe d'utilisations 2 et 3 selon EN 335.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: traitement au pinceau
Description détaillée:
Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit: extérieur, partiellement in situ

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
uniquement dans des installations fermées
Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: utilisation Phase de bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 205-250 ml/m²
Dilution (%): Produit prêt à l'emploi
Nombre et fréquence des applications:
Appliquer au moins 2 couches ultérieures. Temps de séchage broissage: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Taux d'application: 205-250 ml/m²
Dilution (%): Produit prêt à l'emploi
Nombre et fréquence des applications:
Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L
Fer-blanc recouvert

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas appliquer près des plans d'eau de surface ou dans des zones de protection de l'eau.
Pendant l'application in situ sur les bois et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer le sol. Toutes les pertes du produit doivent être contenues (en couvrant le sol) et éliminées de manière sûre.
Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.
Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Protection préventive contre les champignons qui détruisent le bois et les champignons de bleuissement - usage industriel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois par pulvérisation, flow coating et trempage en classe d'utilisations 2 et 3.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp.
Nom commun: Champignons de bleuissement
Stade de développement: Hyphe

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Basidiomycètes champignons de pourriture
Stade de développement: Hyphe

Domaine d'utilisation

Extérieur

Protection préventive contre les champignons destructeurs et de bleuissement du bois en classe d'utilisations 2 et 3 selon EN 335.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage

Description détaillée:

Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

Méthode d'application: Système ouvert: aspersion

Description détaillée:

Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement

Domaine d'utilisation: Phase d'utilisation du bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

uniquement dans des installations fermées

Organismes cibles: champignons de pourriture du bois, champignons de bleuissement
Domaine d'utilisation: utilisation Phase de bois traité dans les classes d'utilisation 2 et 3 selon EN 335, site d'application du produit uniquement sur des postes de travail industriels intérieurs, pas d'application in situ

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 205-250 ml/m²

Dilution (%): Produit prêt à l'emploi

Nombre et fréquence des applications:

Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Taux d'application: 205-250 ml/m²

Dilution (%): Produit prêt à l'emploi

Nombre et fréquence des applications:

Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Taux d'application: 205-250 ml/m²

Dilution (%): Produit prêt à l'emploi

Nombre et fréquence des applications:

Environ 12 heures à 20 ° C / 65% humidité relative (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée.)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballageBidon/boîte, métal : 0.75 L, 2.5 L, 5 L, 10 L, 20 L
Fer-blanc recouvert**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Voir la section 5.1 ci-dessous

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

L'application industrielle doit être effectuée dans une zone confinée sur un support dur imperméable. Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée. Le port d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.

Voir la section 5.2 ci-dessous pour d'autres mesures

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3 ci-dessous

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4 ci-dessous

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5 ci-dessous

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Taux d'application 205-250 ml / m² (180-220 g / m²).
Temps de séchage après application: environ 12 heures à 20 degrés C / 65% rel. humidité (temps de séchage accru avec une température plus basse et une humidité plus élevée)
Nettoyer l'outil immédiatement après utilisation avec un diluant.
Appliquer une crème de protection cutanée résistante aux solvants sur les mains et les bras avant de travailler pour éviter les craquelures cutanées.

Seulement pour une utilisation sur les bois tendres.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées
Ne pas utiliser à l'intérieur sauf pour les cadres de fenêtres extérieures et les portes extérieures.
Ne pas utiliser sur du bois qui entre en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.
Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou du bétail.
Empêcher tout rejet dans l'environnement pendant la phase d'application du produit ainsi que pendant le stockage et le transport du bois traité.
Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri ou sur un support dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau, et toute perte du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.
Toute eau / terre contaminée doit être collectée, confinée et traitée comme un déchet dangereux.
Ouvrir et manipuler avec soin
Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail
Eviter le contact avec les yeux et la peau
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Se laver les mains avant les pauses et après le travail
Ne pas inhaler les gaz / vapeurs
Éloignez les sources d'inflammation. - ne pas fumer
Protège contre les charges électrostatiques
Les fumées peuvent se combiner avec l'air pour former un mélange explosif
En cas de brève exposition ou de faible charge de pollution, utilisez un équipement de protection respiratoire avec filtre. En cas d'exposition intensive ou plus longue, utiliser un équipement de protection respiratoire autonome. Dispositif de filtrage à court terme: Filtre A / P2.
Protection des yeux: Lunettes de sécurité hermétiques

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Avertissements: Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrases de sécurité: Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Évitez le contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Portez des gants appropriés.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer ce récipient avec l'étiquette
Informations générales:
Retirez immédiatement tout vêtement souillé par le produit.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de symptômes ou en cas de doute, consultez un médecin.
En cas d'inconscience, ne rien administrer par voie orale. Des symptômes d'empoisonnement peuvent même survenir
Après plusieurs heures; donc observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.
Après inhalation:
Amenez les personnes affectées à l'air libre et positionnez-les confortablement. Cherchez un traitement médical en cas de plaintes.
En cas d'inconscience, amenez le patient en position latérale stable pour le transport.
Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si l'irritation de la peau se poursuit, consulter un médecin.
Après un contact visuel
Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.
Après avoir avalé:
Ne pas faire vomir. Ne donnez rien à boire. Appelez immédiatement un médecin! Gardez la personne affectée silencieuse.
Informations pour le médecin:
Les symptômes suivants peuvent survenir:
En cas d'exposition prolongée / répétée ou à fortes concentrations:
Maux de tête, étourdissements, peau sèche
Effet irritant sur la peau et les yeux.
L'inhalation peut avoir un effet irritant sur les muqueuses.
Danger: une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une inflammation de la peau (dermatite).
Traitement: Traitement symptomatique
Pour éviter la dermatite (inflammation de la peau), utilisez une crème pour la peau.
Mesures de protection de l'environnement:
Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou les plans d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sol.
Empêcher la propagation (par ex. Par confinement ou barrière à l'huile). Il est possible que ce produit n'atteigne pas les eaux de surface car il est toxique pour les milieux aquatiques.
Mesures de nettoyage / collecte:
Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Envoyer pour récupération ou élimination dans des conteneurs appropriés. Nettoyez les surfaces sales avec du détergent. Traitez le liquide de lavage comme un déchet spécial. Placer les récipients qui fuient dans un tambour marqué ou un tambour de récupération. Assurer une ventilation adéquate.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Considérations relatives à l'élimination
Recommandation:
Les restes de liquide doivent être éliminés dans les installations de collecte des anciens vernis. Ne jetez pas avec les ordures ménagères. Ne laissez pas le produit atteindre les égouts. Les codes de refus donnés sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue du produit. En raison des conditions spéciales d'utilisation et d'élimination chez l'utilisateur, d'autres codes peuvent s'appliquer dans d'autres conditions.
Catalogue européen des déchets:
03 02 02 produits de préservation du bois organochlorés
Emballage non nettoyé:
Recommandation:
Seuls les conteneurs complètement vides peuvent être recyclés.
L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais.
Conserver à l'écart des aliments.
Conserver au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.
Conserver le récipient dans une position bien ventilée.
Protéger du gel.
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Il est interdit de fumer dans les locaux de stockage.
Durée de conservation: 2 ans

6. Autres informations